



Courrier joint au bulletin d'adhésion
au Mouvement des APEL

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des parents d'élèves de l'établissement est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'APEL, Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre, c'est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe concrètement à la vie et à l'animation de l'école :

- **Accueil des nouveaux parents,**
- **Représentation au conseil d'établissement et auprès de l'organisme de gestion,**
- **Organisation de la fête de l'école, d'animations diverses, de conférences et de débats sur des sujets éducatifs qui intéressent tous les parents.**
- **Etc...**

L'APEL, c'est aussi la plus importante **association nationale de parents d'élèves**, avec ses 935 000 familles adhérentes. Porteuse de convictions éducatives fortes (cf Projet du mouvement, téléchargeable sur le site www.apel.fr), l'APEL participe activement au débat éducatif national et fait entendre la voix des parents auprès de l'enseignement catholique et des pouvoirs publics.

L'APEL, c'est enfin quatre services concrets d'aide à la scolarité et à l'éducation de vos enfants avec l'adhésion :

- **Famille & éducation**, le magazine de l'Apel qui, tous les deux mois, apporte aux parents d'élèves des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives et de société, et les activités de loisirs pour les enfants.
- www.apel.fr, le site internet de l'Apel qui, mis à jour quotidiennement, répond aux interrogations des parents sur la scolarité et l'éducation de leurs enfants, et leur permet de partager leurs expériences sur des forums.
- **Apel Service**, un service téléphonique (**01 44 93 30 71**), où des spécialistes (conseillers scolaires, psychologues, juristes ...) répondent à toutes les questions des parents concernant la scolarité, l'orientation, les problèmes juridiques ou psychologiques.
- **Le Service d'information et de conseil aux familles (ICF)**, qui propose, dans chaque département ou académie, un accueil personnalisé et gratuit pour renseigner sur les études et les professions, ainsi que sur les difficultés rencontrées par les enfants (problèmes scolaires, handicap, adolescence ...). Voici les coordonnées téléphoniques du Service d'information et de conseil aux familles de notre région : 02 51 47 83 26.

Toutes ces actions ne peuvent être menées par l'APEL que grâce à l'implication de tous les parents.

C'est grâce à votre soutien que nous avons pu maintenir l'APEL de notre école depuis 1952. Nous vous proposons d'adhérer à l'APEL en complétant le bulletin d'adhésion joint à ce courrier et de régler sa cotisation de **17€ par famille, sans obligation de faire partie du bureau.**